Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2020

N° 154 Mai

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Les épidémies en val de Sienne	1, 3, 5
Abbé Jules Baisnée (suite)	2, 7
Minoteries de Quettreville, Saon	4, 6
Randonnées mensuelles	7
Chapelle du manoir de Bernières à Sainte-Marie-Laumont	8

Sommaire :

C'est un journal tout confiné qui fait appel aux archives qui ont été collectées et grâce auxquelles il est possible d'offrir des contenus qui je l'espère vous offriront des plaisirs de lecture. Il me semblait logique d'évoquer ce qui justement depuis des semaines est l'objet de notre confinement: les épidémies. L'étude biographique concernant l'abbé Jules Baisnée a été complétée. Et comme nous sommes dans la vallée de la Sienne, une transcription concernant la minoterie de Quettreville-sur-Sienne et par extension celle de Saon. Enfin une page d'histoire ancienne concernant la chapelle du manoir de Bernières à Sainte-Marie-Laumont.

SAUVEGARDE ASVPVS PATRIMOINE VALORISATION VAL DE SIENNE
GAVRAY PERCY
VILLEDIEU-LES-POÊLES

Quelques faits épidémiologiques dans l'histoire suite à l'épidémie de Coronavirus Covid 19

Nous vivons tous en ce moment une situation exceptionnelle : celle de la propagation d'un virus à l'échelle du monde. Des reflexes des attitudes, le souci de se protéger, de protéger ceux que nous rencontrons, deviennent essentiels. Un vocabulaire nouveau fait son chemin. Et pourtant les épidémies sont nombreuses et souvent dévastatrices. Le mot très ancien, lorsqu'il est segmenté se compose de deux termes: epi = sur et dêmos = peuple = qui circule dans le peuple. L'Antiquité connu des épidémies. Robert Delort dans son ouvrage consacré à « la vie au Moyen-âge » raconte que le Moyen-âge a connu des épidémies, la plus terrible, celle de la Peste venue d'Orient sous deux formes: la bubonique (60 -80% de mortalité des individus atteints et la pneumonique (tuant 100% des personnes atteintes). On commence a en avoir trace à partir de 540 de notre ère avec des poussées tous les 9 à 12 ans. La plus terrible fut celle de 1347 avec de nombreuses résurgences en 1374-1375. Il y eut aussi la Variole (vers 570), la dysenterie (580-582) qui frappe toutes les Gaules, Grippe, la Suette anglaise (1486-1551), le Typhus. Il ne faut pas oublier les maladies endémiques : la Lèpre, la Scrofule tuberculeuse, la Tuberculose.

Notre territoire a conservé dans sa toponymie la trace d'établissements affectés à l'isolement des malades. Ce sont les maladreries de Percy, La Baleine, Le Chefresne.

Il nait souvent quelque chose de bien après. Quand sera-t-il dans notre bocage ?

Le val de Sienne a connu comme tant d'autres au milieu du XIVe siècle une période dévastatrice de faits de guerre, d'épidémies et de pandémie. Guillaume Le Gros, 12e prieur de La Bloutière, cet avranchinais nommé par le pape après avoir été chanoine à l'abbaye de Montmorel, fait état des quatre années de péril de mort au temps de guerre par quatre ans mais aussi de la triple mortalité « mais enfin une maladie populaire qui desoloit tout le pays ayant enlevé la plus part des chanoines, un jour de l'Assomption de Notre-Dame, l'an 1360, ce qui restoit de vivants, epouvantés de la mortalité ou ennuyés du procès (il fait ici allusion à la difficile reconnaissance de sa nomination contestée par les religieux), rendirent les armes et donnèrent le baiser de paix à dom Guillaume Le Gros qu'ils reconnurent pour prieur ». Deux ans après le mal contagieux recommença si bien que de tous les prieurs-curés il

Suite de l'évocation de la vie de l'abbé Jules Baisnée

L'abbé Jules Baisnée, convalescent, porte de drapeau tricolore lors de l'inauguration du monument aux morts de la Grande guerre

La mobilisation générale du 3 août 1914 le fit revenir en France. Il part avec ses camarades mobilisés pour la Belgique où il est sérieusement blessé près d'Ypres, à Boesinghe près de Langemark plus précisément, avec une désarticulation de l'épaule gauche qui va entraîner l'amputation. Il va séjourner à l'hôpital de Rouen jusqu'au 23 janvier 1915. Cette blessure lui vaut d'être cité à l'ordre de la nation sous cette forme, je cite : « grièvement blessé le 26 octobre 1914 par un éclat d'obus qui lui déchira le bras, a été amputé du bras gauche, s'est toujours montré courageux, dévoué dans l'accomplissement de son devoir ». Jules Baisnée reçoit la médaille militaire avec palme. Il vivra avec une prothèse de bras, articulée alors que l'abbé Potrel vivra avec une prothèse de jambe.

Le 26/06/1955 Mgr Georges Grente et l'abbé Jules Baisnée

L'abbé Baisnée, sorti de convalescence, est présent au salut célébré en l'église Notre-Dame de Villedieu, en l'honneur de la fête Jeanne d'Arc, le 16 mai 1915, où il est remarqué avec son bras amputé. Il a les honneurs de la page de couverture de l'hebdomadaire le Pèlerin, revue illustrée du dimanche 5 septembre 1915 où il est représenté debout, revêtu de sa soutane, avec des camarades de promotion dans la cour des Invalides à Paris où il vient d'être décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre le 19 août 1915. De retour,

n'y eut que le prieur d'Hauquigny qui ne fut point emporté. Les loups durant cette mortalité fesoient des ravages étranges dans tout le pays, courant depuis les portes d'Avranches jusqu'à celles de Coutances, devorant les enfans et même les personnes âgées, s'ils les rencontroient sans être escortés et bien armés, étrange accident qui encore étoit arrivé durant la première peste. La contagion qui s'étoit ralentie se ralluma en 1369. A titre d'exemple : La peste est la première des deux à faire des ravages. En quelques années, autour de 1350, l'épidémie de peste noire fait environ 50 millions de morts, dont 25 sur le continent européen, soit la moitié de la population de l'époque. Plusieurs vagues touchent ainsi la France au cours du XIVe siècle. Au-delà de la catastrophe humanitaire, cette pandémie a des répercussions importantes sur la vie quotidienne. La main d'œuvre venant à manquer, il devient impossible d'exploiter toutes les terres existantes. De même, le racisme se développe. Les Juifs sont souvent accusés de disséminer volontairement la maladie. Dans certaines villes, ils sont même pourchassés (magazine journal des femmes santé).

A Villedieu, le cimetière Saint-Etienne était réservé aux morts de la lèpre. Joseph Grente et Oscar Havard dans leur ouvrage dédié à l'histoire de Villedieu, citent qu'il éclata une violente épidémie en 1763. Les décès s'y révèlent au nombre de 171. C'est à cette époque qu'on décide comme dans de nombreux autres lieux qu'on cesserait d'enterrer dans l'église et qu'on devait abandonner le cimetière autour de l'église. La peste se manifeste fréquemment au fil des siècles jusqu'à la fin du 18e siècle. Le choléra surgit en France en 1832, d'abord dans le Nord-Ouest, probablement importé d'Angleterre où l'épidémie sévit depuis 1831. Durant tout le mois d'avril, puis tout le mois de juin, il fait des milliers de victimes dans tout le pays, décimant les villes comme les campagnes, entraînant chacun à soupçonner l'autre d'être contaminé. Ce sombre épisode de l'Histoire française a donné lieu au roman de Jean Giono, plus tard traduit en film, "Le hussard sur le toit" (magazine des femmes). Deux nouvelles vagues de choléra déferlent sur laFrance en mars 1849 et en juillet 1854. Le choléra fait des ravages dans le secteur de Cherbourg et Valognes en 1865-1866. 4225 manchois sont atteints par la Variole entre 1870-1871 et 771 d'entre eux en décèdent. La dyssentrie fait des ravages en 1779 (août et novembre) dans le saint-lois. J'ai fait une statistique pour Hambye en 1779 avec ses 79 décès dans l'année.

Les trois curés de Percy ensevelissent 69 défunts au cours de la même année 1779. Malheureusement aucun d'eux ne précise qu'il s'agit bien d'une contagion. On la retrouve entre 1798 et 1799. L'épidémie
de grippe espagnole a fait pas moins de 30 millions de morts, soit plus que toute la guerre de 1914-1918.

Voici quelques exemples:

Boisyvon : l'épidémie de Croup atteignant les enfants dont 4 d'entre eux décèdent et plusieurs autres dans les paroisses voisines entraine la fermeture de l'école pendant 15 jours par précaution (CE 1866-1867, page 50).

Coutances : l'Hôtel-Dieu prévoit la construction de cabanes réservées aux pestiférés au Bulzard (Manuscrit 4, folio 29).

Gavray : 7 cas de Coqueluche enregistrés en 1895 (10/10/1895 : 127 ED 2D3). La Rougeole à Gavray en 1902 (127 ED 2D3).

Granville : 20 victimes par semaine du Choléra-Morbus (LP de La Lande-d'Airou, page 84).

La Lande-d'Airou : 40 décès (1782) occasionnés par une affection qui désola toute la France et qui détermina monsieur Pierre Gouin, curé, à faire usage pour ses paroissiens des connaissances qu'il avait acquises par de longues études en médecine. 30 décès en 1785 par la Petite vérole où plus de 240 personnes, grandes et petites, l'avaient essuyée. Un état de dépopulation précise que 1785 a été une année de Petite vérole où plus de 240 personnes à La Lande-d'Airou, grandes et petites, l'ont essuyées. Il n'y a succombé que 4 enfants et une jeune femme de 18 ans (5 Mi 1689).

L'épidémie de Choléra Morbus ravage Paris qui perdit 20 000 personnes en trois mois (je cite le curé de La Lande-d'Airou le 6/4/1832). Il y eut quelques cas à Cherbourg ou à Coutances (2-3 à l'hôpital). L'épidémie de Choléra fit à Granville de nombreuses victimes, le 18/9/1867 avec plus de 20 morts par semaine. La rentrée scolaire de 1833 fut lugubre où 13 élèves sur les 130 moururent.

Hambye : la commune forte de 2800 habitants en 1871 en perd 212 à cause de l'épidémie de variole (conférence de

La minoterie de Quettreville-sur-Sienne et le moulin de Saon

Les mutations des succession de Coutances ont enregistré le 13 juin 1952 la succession d'Emile, Marie Lefèvre, natif du Mesnil-Amand le 13 juillet 1879, minotier de profession à Quettreville-sur-Sienne, décédé le 5 février 1948.

Il était veuf non remarié de Maria, Eugénie Lemoine.

Il laisse pour seuls héritiers, conjointement pour le tout et divisément pour un tiers chacun, ses trois enfants issus de son union avec Maria Lemoine, à savoir:

-1) Roger, Jules, Louis, minotier, demeurant à Quettreville-sur-Sienne et à Villedieu au moment de cette succession, célibataire, natif de Saon (Calvados) le 23 mai 1908;

-2) Marcel, Louis, Jules, Antoine, minotier, demeurant à Quettreville-sur-Sienne, époux de Marie Javalet, natif de Quettreville-sur-Sienne le 13 juin 1916. Marcel, Louis, Jules et Marie Javalet sont les parents de deux enfants : Eric, Emile, Louis né à Quettreville-sur-Sienne le 2 août 1948 et Brigitte née, elle aussi à Quettreville-sur-Sienne, le 25 janvier 1950. Mobilisé pour la campagne militaire il est fait prisonnier de guerre entre le 8 juin 1940 et le 6 mai 1945 ;

-3) Marie, Emilienne, Louise Lefèvre, sans profession, demeurant à Quettreville-sur-Sienne, et actuellement au moment de cette succession à Villedieu, célibataire, native de Quettreville-sur-Sienne le 11 juillet 1918.

Ces qualités sont constatées par un acte de notoriété dressé à défaut d'inventaire après le décès d'Emile, Marie Lefèvre par maître Fontaine, notaire à Quettreville-sur-Sienne le 2 avril 1948.

Le défunt n'a consenti aucune donation entre vifs à un titre et sous une forme quelconque. Depuis le décès de madame Lefèvre, Maria Lemoine, survenu à Quettreville-sur-Sienne le 13 janvier 1941, laissant, premièrement : son époux survivant pour commun en biens acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par maître Heslouis, notaire à Villedieu, le 24 juillet 1907 et donataire en vertu du dit contrat de l'usufruit de moitié des biens composant sa succession; deuxièmement: et pour seuls héritiers ses trois enfants sus nommés. Emile, Marie Lefèvre époux survivant est resté en possession de tout l'actif de communauté, de sorte qu'il y a lieu de reprendre cet actif qui se retrouve en nature et d'acquitter les droits sur la moitié.

Cet actif comprend:

1°_mobilier meublant assuré contre l'incendie à la Compagnie d'assurances générales, siège social à Paris, 67 rue de Richelieu, suivant la police modifiée par un avenant d'augmentation numéro 5271 en date du 15 janvier 1948 (60%) = 120 000 francs;

2°_matériel agricole comprenant: 1 tombereau =

l'instituteur de 1913). Ce chiffre est a modérer car il ne correspond au nombre exact de décédés pour la totalité des années 1870-1871 qui s'élève à 203 y compris les nouveaux nés et les enfants nés sans souffle de vie. Les ecclésiastiques d'Hambye n'ont aucun mot susceptible de révéler une quelconque contagion.

Haye-Bellefond (La) : 15 personnes décèdent en 1785, ce qui est nettement plus qu'en 1784 (8), 1786 (4) mais presqu'autant qu'en 1783 (13).

La Lande-d'Airou : l'affection Cathare qui désola toute la France détermina le curé de La Lande-d'Airou à faire usage pour ses paroissiens des connaissances qu'une longue étude lui avait acquises en médecine. Le nombre de morts en cette année 1782 excéda celui des naissances soit au total 38 inhumations. L'année 1783 fut une année de fièvres putrides continues, vermineuses, dissentériques, etc. dont plus de 500 paroissiens furent attaqués, tous vus, traités et gouvernés par leur curé. Le nombres des naissances excède celui des défunts de 23 (20 morts: 3 hommes, 5 femmes, 4 garçons et 8 filles). Le nombre des naissances excède celui des morts de 6 paroissiens malgré la Petite vérole qui a été plus répandue que destructive dans cette paroisse.

Percy : la contagion fut si forte qu'en 1633 les curés de Percy permit que les familles elles-mêmes entèrent leurs morts là où ils habitaient. L'épidémie de Grippe espagnole est évoquée dans l' almanach-annuaire de Percy de l'année 1919, pages 96-98). Sœur Paulin (Aimée Tessier) carmélite, décède de la contagion le 9/10/1918.

Regnéville-sur-Mer: le curé de Grimouville, Pierre, Adrien Ollivier, fin-connaisseur en médecine et en géographie (+ 1/4/1866 fait état de l'épidémie de Suette-Miliaire en 1843 ; de la typhoïde en 1852-1853 qui fit 20 morts ; la Scarlatine et le Croup en 1856 (7 victimes) ; le Choléra avec ses 200 malades et ses 18 morts à partir du 25/10/1849.

Le Conseil municipal de Regnéville exprime le 3 février 1850 toute sa reconnaissance au Sous-préfet de Coutances, aux huit médecins de la ville de Coutances, aux deux médecins de Regnéville (Leclerc et Houdet) et aux religieuses du Sacré cœur « pour leur zèle éclairé et le dévouement infatigable pendant la dernière épidémie de choléra qui a ravagé d'une manière si épouvantable notre population » (118 ED 1D2). Que se passa-t-il en 1870-1871 ? Chacune des paroisses connait un pique des inhumations : 22 en 1871 à Regnéville ; 10 à Urville-sur-Mer ; 40 à Grimouville.

Saint-Denis-le-Gast: il n'y a pas d'informations concernant des épisodes d'épidémie mais je porte mon attention sur l'année 1785 réputée pour avoir été particulièrement contagieuse. Sur les 57 sépultures renseignées par les deux curés de la paroisse sur l'ensemble de l'année, deux mois ont été nettement plus marqués par l'importance de la mortalité : avril (12) et mai (13). L'année 1782, autre année réputée pour les fièvres Cathare : 55 décès et des mois plus en nombre: mars, avril et novembre.

Villebaudon : le curé, l'abbé Félix Vautier mourut le 11/4/1874 d'une Phtisie pulmonaire dont il avait contracté le germe lors de l'épidémie de la Vérole en 1871 où 21 personnes moururent.

Villedieu : la Variole n'a pas fait de nouvelles victimes depuis le 27 septembre et nous voilà à la fin de l'année! Ce fléau, raconte le curé, s'est déclaré chez-nous dès 1869 mais alors il a fait peu de victimes. Il a augmenté en 1870 mais il est devenu effrayant en 1871. Il est probable que la moitié de la population en a été atteinte. Des personnes atteintes, il en est mort environ une sur vingt (1/20)ce qui porterait à peu de 200 le nombre des victimes pendant le cours de l'épidémie. Une chose a fait honneur à la population de Villedieu ! Le spectacle hideux de cette horrible maladie, l'odeur infecte qu'elle exhale, les miasmes contagieux qui s'échappent des corps des malades, rien n'a écarté du lit des malheureux variolés les personnes dont ils pouvaient avoir besoin: parents, clergé, médecins, religieuses de l'hospice, amis, voisins charitables, tous ont rivalisé de charité et de dévouement. On peut citer en particulier mesdemoiselles Paulnie et Joséphine Havrad-Leherpeur. Il est probable que les variolés ont été l'objet de soins plus assisdus que les personnes attentes de maladies non dangereuses (LP de Villedieu, page 88). Les craintes se sont malheureusement réalisées: le fléau de la Variole (1870-1871) continue ses ravages et multiplie ses victimes. Aujourd'hui samedi saint: 6 inhumations dont 4 de variolés. Plusieurs tombes sont ouvertes dans le cimetière pour recevoir de nouvelles victimes. Monsieur l'abbé Lanos a fait aujourd'hui 6 voyages au cimetière (LP Villedieu, pages 83-85).

7000 francs; 1 chartil= 10000 francs; herse, rouleau, van = 3000 francs; harnais= 5000 francs; trayeuses, ustensiles de laiterie = 2000 francs; petit outillage de ferme = 3000 francs; sous-total = 30 000 francs;

3°_bestiaux et fourrages = 1 cheval de 21 ans=20 000 francs; 10 vaches = 276600 francs; 12 génisses de 18 mois = 144 000 francs; 6 génisses de 6 mois = 36 000 francs; 3000 bottes de foin = 45000 francs; sous-total = 521 600 francs;

4°_deniers comptants au décès= 25 000 francs;

5°_compte-courant postal= 1 603 629 francs;

6°_compte-courant à la Société générale = 1 928 791 francs;

7°_capital et intérêts au décès = 1036 francs ;

8°_quatre parts de la laiterie coopérative de la Vallée de la Sienne, siège social à Quettreville-sur-Sienne = 400 francs;

9°_valeurs au porteur = 1775 francs + 724 francs;

10°_créance recouvrée sur liquidation judiciaire Travers = 10 902 francs ;

11°_somme reçue de la Caisse professionnelle de l'industrie meunière pour compensation des écrasements au 31 janvier 1948 du moulin de Saon = 141 517 francs ; commune de Quettreville-sur-Sienne :

12°_minoterie de Quettreville, comprenant a) usine, machines et matériel fixe = 2 000 000 francs; b) matériel roulant : 1 camion Renault de 10 tonnes (1936)= 100 000 francs; 1 camion Mercédès de 3 tonnes = 80 000 francs; 1 voiture automobile Renault « Celtaquatre » estimée à 60 000 francs; 1 voiture automobile Renault « Novaquatre » estimée à 60 000 francs; c) : sacherie = 100 000 francs; d) : stock de marchandises : 100 quintaux de maïs à 1938 francs = 193 800 francs; 37 quintaux de farine à 2188, 70 francs = 80 981 francs; 302 quintaux de farine de maïs à 2636, 30 francs= 796 766 ; sous-total= 1 071 547 francs ; e) éléments incorporels = 300 000 francs; f) créances commerciales =2 033 674 francs;

13°_maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, cours, jardins, pièces de terre en herbe, le tout situé à Quettreville-sur-Sienne, lieu-dit « le moulin » cadastré, section B n° : 252, 253, 255, 256, 257, 258, 260, 264, 265, 280, 281, 282, 263, 264, 285, 261, 259p pour une contenance de trois hectares 5 ares 94 centiares= 1 095 000 francs;

14°_commune de Contrières: une terre et ferme sise au village Baron comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, herbages et labours clairs et plantés, le tout cadastré en section D n° 170, 172, 174, 217, 219, 284, 285, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 221, 269, 270, 271, 272, 273, 209, 215, 216, 218, 171, 174, 275, 276, 277, 278, 279 pour une contenance de 13 hectares 10 ares 41 centiares;

15°_commune de Saon (canton de Trévières, Calvados): a) le moulin de Saon comprenant usine, machines, matériel fixe, fonds de commerce. Ce moulin n'est pas exploité depuis plusieurs années, il ne comprend pas d'autres éléments; b) maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, cours, jardins, herbages et prés, le tout cadastré en section B n° 58, 59p, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 165p, 185p pour une contenance de 4 hectares 17 ares 61 centiares sinistré par faits de guerre; 17°_commune de Blay (canton de Trévières, Calvados) immeubles en section A 336p, 337 se consistant en bâtiments en ruines, cour, et jardin, le tout contenant 7 ares 51 centiares ; mémoire ;

18°_commune de La Folie (canton d'Isigny-sur-Mer, Calvados) une terre et ferme nommée La Bourdelais » quartier du Mont Athelin comprenant maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, cour, jardin légumier, pièces de terre en herbage, claires ou plantées et près, le tout cadastré en section C n° 45, 46, 47, 48, 49, 76, 79p, 41, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 27 pour une contenance de 11 hectares 86 ares 13 centiares, sinistré par faits de guerre; mémoire ; total 13 926 494 francs.

A déduire le passif de la communauté énuméré dans l'état des dettes : 2 225 442, reste: 11 701 052 francs dont la moitié pour la succession;

les charges de la succession, reste : 5 809 360 dont le tiers (1/3) est de : 1 936 453 francs ; Abattement : 500 000 francs. Certifié exact le 13 juin 1952(registre des mutations de successions, Coutances, volume 120 n° 18).

Table des décès : volume 62, folio 120, ligne 437.

Renvois à Isigny le 11/7/1952, Trévières le 11/7/1952 et Villedieu n° 65. .

après la guerre aux Etats-Unis il enseigne au Theologal collège de 1921 à 1924 puis de 1925 à 1935 au séminaire de la Basselin fundation. Il tient la chaire de philosophie à l'université catholique de Washington (USA) et crée l'Institut français à Washington. Il est ensuite bibliothécaire à Baltimore (USA).

Il reçoit la Légion d'honneur en 1931 par Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis puis fut élevé au grade de Commandeur quelques années. Il prend sa retraite en mai 1950 et il est présent au Grand-sacre de Villedieu présidé par Mgr Georges Grente le 26 juin 1955 où il reçoit une accolade fraternelle de la part de son ancien professeur. Il s'éteint le 14 janvier 1970. Son corps est inhumé le 17 janvier suivant où ses obsèques sont célébrées au collège théologique de Saint-Sulpice à Washington.

Ses concitoyens de La Bloutière se souviendront de lui en participant à un service funèbre solennel le 13 février 1970. C'est une personne qui passe plus de soixante ans de son existence aux Etats-Unis. Il est l'auteur d'un ouvrage « la France et l'établissement de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis ». Son amour de la France était profond et il témoignait un grand intérêt aux membres de la colonie française de Washington (je cite un passage du sermon prononcé lors de ses funérailles par le Révérend Père John P. McCormick ancien recteur du séminaire de Saint-Sulpice de Washington).

Les randonnées mensuelles du Val de Sienne

Le déconfinement ne nous permet pas de vous proposer ces rendez-vous mensuels. Il faudrait, en effet, que ceux-ci soient limités à 10 participants. Il me semble bien difficile, même si nous ne sommes jamais très nombreux, de se trouver confronter à refuser des participants. Le principe des inscriptions pourrait être une réponse mais ça n'apportera qu'une sécurité toute relative.

Aussi afin de nous protéger et de protéger ceux que nous accompagnons qu'il est plus raisonnable d'attendre que les autorités libèrent de toute contrainte les manifestations.

Si chacun d'entre nous accomplit et respecte les règles d'usage liées au coronavirus Covid 19, nous sortirons plus rapidement de cet épisode.

Alors nous reprendrons avec plaisir ces marches de découverte du bocage du val de Sienne.

Nous verrons ensemble comment intégrer et à quel rythme les randonnées qui n'ont pas été réalisées : Coulouvray-Boisbenâtre (22/3), Chérencé-le-Héron (26/4), et Hambye (24/5). Celle du 28 juin sera comme convenu à Cérences si le déconfinement complet le permet.

N° SIRET : 801 053 380 00011

Code APE : 9499 Z

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

patrimoinevaldesienne.fr

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

La chapelle du manoir seigneurial de Bernières à Sainte-Marie-Laumont

Une requête découverte, parmi une liasse de documents groupés concernant des biens ayant relevé de l'ancien diocèse de Coutances Supplient très humblement Messsire Robert Néel, chevalier, seigneur de Bernière et autres terres et Noble dame et seigneuresse Louise Poret, son épouse, et nous remontrent qu'il y aurait eu ci-devant un petit oratoire dans leur dit manoir seigneurial de Bernière situé en la paroisse de Sainte-Marie-Laumont où l'on aurait très longtemps célébré la sainte messe ce qui ne se fait plus présentement et que ladite dame est tellement infirme et faible qu'elle ne peut plus aller à pied, ni à cheval, entendre la sainte messe dans l'église paroissiale de ladite paroisse qu'elle n'en revienne très malade et très incommodée à sa santé. Pourquoi ils supplient très humblement notre bonté paternelle de lui vouloir permettre de rétablir ledit oratoire pour y faire dire la sainte messe pendant seulement quatre ou cinq ans autrement elle serait contraire malgré elle de demeurer en son dit manoir seigneurial sans entendre la sainte messe, ce qui lui causerait un tel déplaisir que cela abrégerait le cours de sa vie pour le grand désir qu'elle a de ne perdre jamais la sainte messe aux fêtes et dimanches. Ledit manoir estant distant de la dite église d'environ demi lieue et le chemin très meschant particulièrement dans le temps de l'hyver et ils seront obligés de prier Dieu toute leur vie pour la prospérité et santé de nostre grandeur. Fait et présenté le... mil six cent soixante et dix. R. Néel de Bernières; Louise Poret.

Vu par nous, vicaire-général de Monseigneur l'illustrissime et Révérendissime évesque de Coutances la présente requeste avons commis le sieur doyen Hurel pour dresser procès-verbal dudit oratoire et nous certifie de l'âge et (...) de ladite dame et estre en conséquence a trouvé ce que de raison bonne. A Coutances le dernier jour de janvier 1677. A. Blangy.

Le troisième jour de février l'an mil six cent soixante dix-huit, Guillaume Quentin prêtre curé de Saint-Martin-Don, doyen du Val-de-Vire, assisté de maître Néel, prêtre de la paroisse de Sainte-Marie-Laumont prit pour greffier au titre de la commission à nous (confiée) par Monseigneur de Blangy chanoine official de Coutances, archidiacre et Vicaire-général de Monseigneur l'illustrissime et Révérendissime évesque de Coutances y daté du dernier jour de décembre 1677 dument signée ladite commission étant au pied d'une requeste.